



Compte rendu du CTL du 25 mars 2019

Ce CTL s'est réuni en première convocation le lundi 25 mars 2019. À noter le boycott de cette première convocation par FO.

Après l'approbation à l'unanimité des PV des CTL du 03/07/18, 11/09/18 et 19/09/2018, l'approbation du PV du CTL 16/11/2018 (re-convoqué suite à vote défavorable lors du CTL du 06/11/2018) a été reportée au prochain CTL. En effet manquait le PV du CTL du 06/11/18.

Formation professionnelle : Bilan 2018 et plan de formation 2019

Bilan 2018

La présentation a été assurée par Thierry Buisset, responsable de la formation professionnelle à la DDFIP.

Nous avons une fois de plus souligné que les e-formations constituent le point noir du bilan 2018. En effet, nous constatons que les conditions matérielles ne se prêtent pas à la réalisation des e-formations dans les meilleures conditions. Nous avons donc demandé que des autorisations d'absence soient accordées comme pour toute formation « physique » et que, au moins sur les grands sites, une salle ou à tout le moins un poste de travail soit dédié à la réalisation des e-formations.

La direction s'est montrée réceptive à nos arguments et s'est montré plutôt favorable à nos demandes. Le directeur s'est engagé à étudier la possibilité de tester la mise à disposition d'une salle, au moins sur Soyaux.

Plan de formation 2019

Celui-ci est sensiblement le même chaque année... En conséquence nous avons formulé peu d'observations.

Lors du vote, nous nous sommes abstenus. En effet, chaque année nous répétons que les plans de formations ne sont pas assez ambitieux et les e-formations ne peuvent constituer que des formations d'appoint et non se substituer aux formations présentiellees !

Fonctionnement de la trésorerie de Villebois-Lavalette

Suite à la décision ubuesque de notre cher ministre, la trésorerie est restée ouverte avec les effectifs suivants : zéro agent et zéro comptable chef de poste.

Nous avons bien compris que pour notre ministre, avec la dématérialisation, les agents n'avaient plus d'utilité.

La direction a quant à elle décidé d'affecter 2 agents de l'EDR, deux jours par semaine, les mardi et jeudi, jours d'ouverture au public.

Le comptable de la trésorerie de La Rochefoucauld assure quant à lui l'intérim.

Une convention de travail à distance pour le recouvrement forcé « impôts » a été signée entre la trésorerie et le SIP d'Angoulême. En d'autres termes, le SIP assure toute la gestion des RAR de la trésorerie de Villebois à emplois constants...

En matière de SPL, la paye est assurée par l'EDR. Le visa des mandats et titres est assuré par les agents de La Rochefoucauld...

Nous avons voté contre ces modalités de fonctionnement, par ailleurs déjà appliquées depuis des semaines ! Est-il bien utile d'expliquer pourquoi ?

Les OS présentes (CGT et Solidaires Finances Publiques) ayant voté unanimement contre, nous avons été re-convoqués le mardi 2 avril pour re-débattre de ce point.

Étonnamment, FO a cette fois décidé de siéger.

Dans la mesure où aucune nouvelle information n'a été apportée, les discussions ont été plus que brèves et nous avons une fois de plus voté contre.

Transfert d'un emploi du SIP de Cognac vers le PCRCP

Conformément aux directives de la DG, il est progressivement procédé au transfert de l'ensemble du CSP d'initiative traité dans les SIP vers le PCRCP.

Dans ce cadre, la direction nous a donc présenté le transfert de la mission et d'un emploi du SIP de Cognac vers le PCRCP au 1^{er} septembre prochain.

La direction nous a confirmé ce qui était explicité dans les documents de travail, à savoir :

- détermination d'un périmètre fonctionnel
- application des règles de priorité de mutation aux agents qui désirent suivre la mission

Pour rappel, lors du CTL de novembre dernier nous nous étions abstenus lors du vote concernant le transfert d'un emploi du SIP d'Angoulême vers le PCRCP.

Ainsi, afin de rester cohérents, nous nous sommes abstenus sur ce point.

Clôture budgétaire et présentation du budget 2019 (pour information)

Nous vous ferons grâce des détails techniques et parfois rébarbatifs de ce sujet.

Nous tenons bien évidemment à disposition les informations nécessaires pour ceux qui en feraient la demande.

A noter quand même que le budget de la DDFIP financera notamment la fin du désamiantage du site de Ruffec, l'encapsulage des sols abîmés à Soyaux, réaménagements d'accueils à Barbezieux et Confolens...

Questions diverses

Nous avons interrogé la direction sur **la mise en place du télétravail**.

Voici les réponses qui nous ont été apportées :

20 agents dans le département ont sollicité et obtenu le mise en place du télétravail.

19 ont obtenu 1 jour et un une 1/2 journée, car il s'agit d'un cas particulier. En effet l'agent travaille dans une trésorerie ouverte 4,5 jours.

12 agents ont démarré au 01/03 et 8 au 01/04.

Enfin, la direction a précisé qu'une majorité de ces agents étaient des cadres chefs de service ou adjoints...

Lors de la reconvoction le 2 avril, nous avons interrogé la direction sur **l'organisation de la campagne IR**.

A Soyaux, le SIP recevra le renfort ponctuel d'agents du pôle gestion fiscale de la DDFIP, du CSB et du PCR. Des agents du PCR se rendront également à Cognac sur RDV. Des permanences dans des MSAP seront assurées par l'EDR...

La direction nous (r)assurés que la fréquentation de ces premiers mois de PAS n'était pas équivalente à une campagne IR... Il n'y a donc pas de problème, tout s'est bien passé. Les collègues ayant dû faire face à cet afflux inhabituel apprécieront.



Géographie revisitée : quoi de neuf ?

Le directeur a transmis ses propositions à la DG. Il a reçu la semaine dernière des demandes de précisions.

Comme il se plaît à le répéter, il y a un « portage politique fort ». Les arbitrages et les négociations seront politiques. Terrible constat pour notre administration...

Loyal, il refuse donc de nous communiquer ses propositions, même celles des restructurations « classiques » dans la lignée de celle que nous connaissons depuis des années (regroupements de services, fermetures non visibles...). Tout étant indistinctement sur le bureau de la DG (géographie revisitée et adaptation du réseau), aucune restructuration 2020 n'est encore validée et aucun calendrier n'est annoncé.

Nous avons fermement rappelé que ces restructurations ne sauraient se faire dans l'urgence et la précipitation, et que les collègues méritent d'être informés dans des délais raisonnables !

Vos représentant-e-s Solidaires Finances Publiques à ce CTL :

Céline GROUSSARD, Amélie BLANC, Jean-René DAVY et François POUYDEBASQUE (titulaires)
Karine DUMONTET et Patrick FARGHEN (suppléants) ; Nathalie JABLI (2ème convocation)

Nous ont assistés en qualité d'expert-es pour ce CTL : Maryfrance FOUGERON et Aline SAKONDA

Rendez-vous le 9 mai grande journée pour la défense des services publics et de la fonction publique

GRAND COGNAC OUEST CHARENTE Charente Libre
Samedi 6 avril 2019 **17**

Jarnac: les élus au soutien de la trésorerie

Plus de trente élus de l'agglomération se sont mobilisés hier devant les grilles du centre des finances publiques. Pour réitérer leur opposition à la fermeture programmée du site.

Gilles BIOLLEY
g.biolley@charentelibre.fr

Une bonne trentaine d'élus de Jarnac, Segonzac et Châteauneuf affublés de leur écharpe tricolore, qui bloquent la circulation rue de Condé l'espace de quelques minutes, le temps de lire une motion sous le regard surpris des automobilistes, de quelques commerçants voisins et de passants. La scène s'est déroulée hier matin, devant les portes de la trésorerie de Jarnac dont la direction des finances publiques générale avait envisagé la fermeture l'an dernier, fermeture reportée depuis suite à la mobilisation des élus et des syndicats qui s'opposent à cette décision toujours dans les tuyaux. Le 28 mars dernier, lors du conseil communautaire, le président de l'agglomération, Jérôme Sourisseau, avait d'ailleurs invité tous ses collègues à voter contre cette fermeture.



Par cette action, les élus ont tenu à rappeler «le nécessaire maintien» d'une trésorerie pour les usagers comme pour les collectivités. Photo G. B.

Les maisons de service au public en recours?

«L'État dit défendre la ruralité et les services de proximité tout en les enlevant, ce n'est pas entendable, explique Jean-Louis Levesque, le maire de Châteauneuf, tambour en bandoulière, sifflet à la bouche. En terme de rationalisation de ces services, on est au bout du bout de ce qu'on peut faire. La trésorerie est indispensable, son maintien incontournable pour les citoyens, et les collectivités du territoire aussi». Une trésorerie qui regroupe actuellement dans sa compétence territoriale quarante communes, pour 35.000 habitants. Et dont les élus rappellent dans leur motion l'importance des services en matière de conseil et d'accompagnement quotidien auprès des communes, plus encore depuis la création d'une agglomération qui a induit d'importants mouvements fiscaux et comptables entre communes et Grand Cognac», mouvements «qui se sont encore accrues depuis janvier dernier du fait des transferts et détransferts de compétences.» «On en a absolument besoin, sinon on fait comment?», milite Patrick Lafarge, le maire de Chassors, lequel l'a encore souligné à Sandra Marsaud, présente hier à Jarnac. Une députée qui appelle de son côté les élus à «s'organiser» et à «anticiper» pour pallier cette fermeture annoncée, avec la création de maisons de service au public (MSAP) notamment, où les usagers pourraient trouver un accompagnement dans leurs démarches fiscales. Ce type de lieu unique avec des guichets d'accueil polyvalents chargés d'accueillir, d'orienter et d'aider les usagers dans leurs relations avec les administrations et les organismes publics (CPAM, CAF, impôts...), existe seulement à Segonzac. Une solution néanmoins insuffisante pour Jean-Louis Levesque, candidat pour en mettre une en place dans sa commune. «On est en train de répondre au cahier des charges, on est prêt à fournir le local et on discute avec l'agglomération pour qu'elle en prenne la compétence, indique-t-il, mais cette MSAP ne pourra pas se substituer à une trésorerie. Ce sera de l'information et de l'accompagnement individuel aux usagers pour remplir une déclaration, se former à la démarche informatique, mais ce sera tout. Et quid de l'aide aux collectivités?»

Suivez-nous sur le site de [Solidaires Finances Publiques](#)
et sur [notre page Facebook](#)